Conformément à l'article L.1122-13, § Ier du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

N

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le 28 mai 2008 à 19 h 15 à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1. Procès-verbal de la séance du 30 avril 2008 : approbation (vote)
- 2. Schéma de structure : présentation par le Bureau d'études
- 3. CPAS: comptes de l'exercice 2007: approbation (vote)
- 4. Finances communales : emprunts à contracter : cahier spécial des charges et fixation du mode de passation de marché : approbation (vote)
- 5. Règlement général de Police en matière d'incendie et de sécurité : adaptation (vote)
- 6. SEDILEC: projet « NETWAL »: décision (vote)
- 7. I.B.W.: assemblée générale: ordre du jour: décision (vote)
- 8. I.S.B.W.: assemblée générale : ordre du jour : décision (vote)

HUIS CLOS

9. C.C.A.T.M.: remplacement d'un membre suppléant : désignation (vote)

10. Personnel enseignant : désignation : ratification (vote)

Le Secrétaire communal,

CHARLIER

Par ordonnance:

Jane Jane

Le Bourgmestre.

C. JOSSART